

Pays viganais Le second pôle d'équilibre territorial et rural est né

Il rassemble deux communautés de communes et totalise 16 000 habitants.

Créés par la loi Map-Tam du 27 janvier 2014, les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) ont pour vocation de « permettre aux territoires ruraux d'organiser et de planifier leur développement à une échelle plus large que celle des communautés de communes ». Ils remplacent en quelque sorte les Pays qui avaient perdu leur existence juridique.

En Cévennes, la coopération entre territoires a souvent existé mais la reconfiguration de plusieurs communautés de communes et l'agrandissement des communautés d'agglomérations comme Alès ou même Millau a poussé les élus des Cévennes viganaises et du massif de l'Aigoual à s'organiser pour faire entendre leurs voix auprès des partenaires financiers tels que l'État, la Région, le Département et l'Europe. Après la création de celui d'Uzège-Pont du Gard, le second PETR du Gard est



■ Régis Bayle, maire d'Arrigas, a été élu président du PETR.

donc né samedi 1^{er} juillet. Il regroupe les communautés de communes du Pays viganais et de Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires et totalise 16 000 habitants sur 850 km². Régis Bayle, maire d'Arrigas, en est le pré-

sident et Thomas Vidal, maire de Valleraugue, le premier vice-président.

À travers l'élection de ce binôme, les présidents des deux communautés de communes ont marqué leur volonté de rajeunir et de

renouveler les acteurs politiques du territoire. Dans le même ordre d'idée, Régis Bayle a souhaité un équilibre hommes-femmes au sein de l'exécutif.

Élaborer un projet de territoire

La feuille de route de l'été et de l'automne a été lancée. Au programme, rencontre avec les élus du territoire, constitution du Conseil de développement territorial (rassemblant les acteurs de la société civile), élaboration du diagnostic et du projet de territoire.

Nul doute que les sujets tels que le tourisme, la culture, la formation, l'accès au haut débit et les nouvelles formes de développement économique feront partie du futur projet.

Tout l'enjeu pour ce territoire cévenol sera de conjuguer sa fonction d'espace touristique et de pleine nature avec celle d'espace de vie et de travail pour tous ceux qui ont choisi d'y vivre.